

# Plates-formes

## Plates-formes - Planchers

### Sur cette page

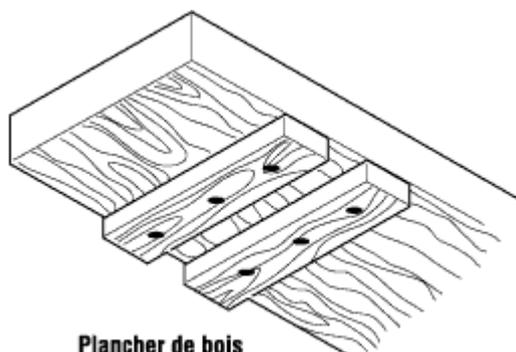
[Quelles sont les consignes de sécurité à observer pour les planchers d'un échafaudage?](#)

[Quelles sont les principales recommandations concernant le plancher?](#)

[Comment doit-on entreposer les éléments du plancher?](#)

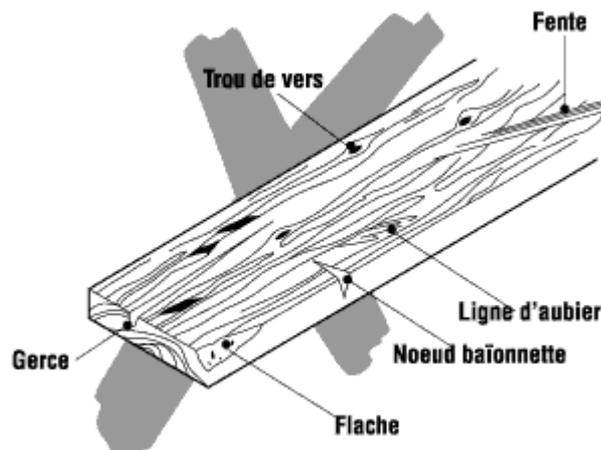
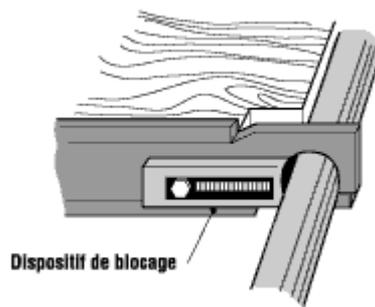
### Quelles sont les consignes de sécurité à observer pour les planchers d'un échafaudage?

- Utiliser un plancher en bois et métal selon les besoins des travaux, et conformément aux normes, aux règlements sur la santé et la sécurité au travail, et aux instructions du fabricant.



**Plancher de bois**

- Utiliser seulement des planches accrochées aux extrémités, afin d'empêcher leur mouvement sur le sens de la longueur. On peut aussi assujettir les planches à l'aide de fil métallique, pourvu que cela ne crée pas de risque de trébuchement. Aux endroits où les planches se recouvrent, faire reposer sur le support l'extrémité munie de crochets. Ne pas utiliser de crochets ailleurs sur les planches, afin d'éviter qu'elles se fendillent.



- S'assurer que les planches jointives sont de même épaisseur afin que la surface de la plate-forme soit unie.
- Déposer les planches côte à côte sur toute la largeur de l'échafaudage.
- Vérifier si les planches présentent des gros nœuds, des trous de vers, des nœuds plats, des fentes ou un fil en diagonale sur les rives. Les fentes qui, dans le sens de la longueur, sont à moins de 75 mm (3 po) de la rive, qui ont une largeur de plus de 10 mm (3/8 po) ou qui dépassent la moitié de la longueur de la planche ne sont pas acceptables. Mettre immédiatement au rebut les planches qui présentent ces défauts ou d'autres défauts.
- Vérifier à intervalles réguliers l'état des crochets et des accessoires des plates-formes préfabriquées pour voir s'ils sont lâches, déformés ou fissurés. Ne jamais lancer ni laisser tomber une plate-forme; cela pourrait l'endommager.
- Enlever la glace, la neige, l'huile et la graisse des planches. Le plancher doit être antidérapant et il ne doit pas laisser l'eau s'accumuler.
- Inspecter les planches régulièrement au cours d'un travail sur l'échafaudage. L'exposition aux intempéries, la pourriture et l'usage peuvent contribuer à la détérioration des planches.
- Ne pas sauter sur les planches pour vérifier leur résistance; cela peut leur causer des dommages qui ne sont pas visibles à l'œil nu.

---

## Quelles sont les principales recommandations concernant le plancher?

- S'assurer que toutes les plates-formes de travail ont une largeur d'au moins 500 mm (20 po).
- Essayer de déposer les planches sur l'ensemble du niveau de travail d'un échafaudage de façon à en assurer le maximum de support et de stabilité. Utiliser des planches en épinette-pin-sapin (EPS) d'au moins 48 mm d'épaisseur et de qualité numéro 1 ou supérieure.
- Faire chevaucher les planches ou les prolonger de 150 mm (6 po) à 300 mm (12 po). Accrocher chaque extrémité des planches afin de les empêcher de basculer ou de se déplacer.
- Les planches doivent être supportées à intervalles d'au plus 3 m (10 pi) dans le cas des travaux légers et d'au plus 2,1 m (7 pi) dans le cas des travaux lourds (briquetage, maçonnerie).
- S'informer auprès des autorités locales pour connaître les exigences particulières qui peuvent s'appliquer.

---

## Comment doit-on entreposer les éléments du plancher?

- Empiler les planches sur une surface ferme afin d'éviter qu'elles gauchissent.
- Cercler les extrémités des planches. Ne pas les peindre; cela pourrait cacher les défauts.
- Ne pas utiliser des planches d'échafaudages comme support pour empiler des matériaux, comme rampes ou comme chemins de circulation provisoires.

---

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2018-02-05

## Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.